

Bruno Kant
1, allée Madeleine
92220 Bagneux

Bagneux, le 7 avril 2007

Monsieur Pascal Clément
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Ministère de la Justice
13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Lettre ouverte

Monsieur le Garde des Sceaux et
Ministre de la Justice,

Le 11 décembre 2006 le ministère de l'intérieur m'a informé qu'il vous faisait suivre l'un de mes envois à l'attention de Monsieur Nicolas Sarkozy, ministre d'état, ministre de l'intérieur. En février 2007 je vous écrivais car je souhaitais savoir quelle suite a été donnée par vos propres services.

Question : avez-vous bien reçu ces correspondances ?

Question : vos propres services ont-ils donné une quelconque suite à la correspondance du ministère de l'intérieur ?

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, en l'expression de ma plus haute considération.

Pièce jointe :

- Copie de ma lettre du 27 février 2007 à votre attention

Extrait de « Justice, la bombe à retardement », Robert Laffont, 22 mars 2007 :

(...) **Suit un dialogue de sourds** entre la mère analphabète, qui s'exprime avec un fort accent, et la juge enferrée dans son langage juridique qui récite la procédure sans une explication : « Il n'y a pas de retard staturo-pondéral... » La mère est totalement perdue. D'autant plus perdue que, depuis un moment, sans que personne ne le relève, son fils Mohamed a été rebaptisé en cours d'audience « Amin ». Et de son côté, **Marie-Hélène s'entête à parler de l'« Azim » de son fils sans que le tribunal comprenne qu'il est question d'asthme.**

PARIS (AFP), 14 mars 2007 - D'un côté des secours mal informés qui croient **Erika** voguant tranquillement vers le Sud, de l'autre un capitaine qui annonce fissures et fuites de pétrole en mer à son opérateur : **le tribunal correctionnel de Paris a retracé mercredi six heures d'un dialogue de sourds qui a conduit le pétrolier à sa perte.**

Bruno Kant
1, allée Madeleine
92220 Bagneux

Bagneux, le 25 février 2007

Monsieur Pascal Clément
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice

Ministère de la Justice
13, place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Lettre ouverte

Monsieur le Garde des Sceaux et
Ministre de la Justice,

Le 11 décembre 2006 le ministère de l'intérieur m'a informé qu'il vous faisait suivre l'un de mes envois à l'attention de Monsieur Nicolas Sarkozy, ministre d'état, ministre de l'intérieur. Je souhaite savoir quelle suite a été donnée par vos propres services.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, en l'expression de ma plus haute considération.

Pièces jointes :

- Copie de la lettre du 11 décembre 2006 du ministère de l'intérieur
- Copie d'un récépissé de dépôt de plainte pour « discrimination raciale »



Encyclopédie multimédia de la shoah - Peu après leur libération, des survivants des camps, internés au "Block des enfants 66" de Buchenwald - **une baraque spéciale pour enfants. Allemagne, après le 11 avril 1945.**

« **Utiliser le concept de séparation** dans une perspective positive, en s'appuyant sur des références diverses et sans orientation idéologique, a été une préoccupation majeure »

« Internat et séparations »
Intervenir auprès des enfants et des adolescents
Richard Josefsberg,
Directeur du château de Vaucelles, à Taverny

Le Conseil des droits de l'Homme compare l'attitude d'Israël dans les territoires palestiniens à l'Apartheid – GENEVE (AP), 22/02/07

« **Les principes de la République sont notre bien commun (...)** Il n'y a pas de place en France pour la haine religieuse ou le racisme » – Allocution du Premier Ministre, Dominique de Villepin, au dîner du CRIF, 23/01/07

« **La République, ce n'est pas donner la même chose à chacun** » a déclaré Nicolas Sarkozy, Ministre de l'Intérieur, devant le 89e congrès des maires – AP, 23/11/06

TF1-LC1, 06/09/06 – Le procès du président socialiste du conseil régional d'Ile-de-France, poursuivi pour "prise illégale d'intérêt", aura lieu du 8 au 15 janvier au tribunal (...) « Il s'agit d'opérations publiques, qui ont fait l'objet de cinq contrôles successifs : contrôle de l'administration régionale, vote des élus régionaux alors que le président Huchon ne disposait pas d'une majorité, contrôle des services préfectoraux (contrôle de légalité), contrôle du ministère des finances et de la chambre régionale des comptes », a assuré mardi Me Dehapiot. « **Ces contrôles n'ont pas relevé l'existence d'irrégularités.** »

Marianne N°382, Semaine du 14/08/04 – **Un système de contrôle archaïque** (...) Michel Garel avait tout de ces conservateurs zélés, animés par la double passion de leur métier et du service de l'Etat.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

LE CHEF DE CABINET

Référence à rappeler :
CAB.INT/BDC/n°44969/2 / CS

Monsieur Bruno KANT
1, allée Madeleine
92220 BAGNEUX

Paris, le 11 DEC 2006

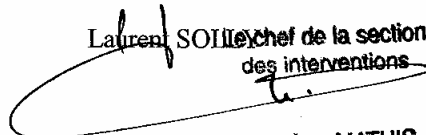
Monsieur,

Monsieur Nicolas SARKOZY, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, a bien reçu la nouvelle correspondance du 25 novembre 2006 que vous lui avez adressée, relative à votre situation.

La justice ayant été saisie, je dois cependant vous préciser qu'il n'appartient pas au ministère de l'intérieur, en vertu du principe constitutionnel de la séparation des pouvoirs et de celui de l'indépendance des magistrats, d'intervenir dans le cours d'un dossier relevant de l'autorité judiciaire, ni de formuler des appréciations sur les décisions de justice ou leurs auteurs.

En conséquence, le ministre d'Etat m'a chargé de transmettre votre envoi à Monsieur Pascal CLÉMENT, garde des sceaux, ministre de la justice, pour un examen approprié auprès des services judiciaires compétents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Laurent SOULIER, chef de la section
des interventions

Jean-Luc MATHIS

REPUBLIQUE FRANCAISE
MINISTERE DE L'INTERIEUR
DIRECTION GENERALE
DE LA POLICE NATIONALE
COMMISSARIAT DE POLICE
DE BAGNEUX

RECEPISSE DE DECLARATION

Le vingt quatre décembre deux mille quatre

à dix neuf heures cinq

Mademoiselle KANT Justine, née le 03/09/1993 à PARIS (14 arrdt)
demeurant 01 Allée de la Madeleine à BAGNEUX (92220)

a déclaré avoir été victime de : DISCRIMINATION RACIALE.

Plainte déposée le : 24/12/2004

Article 441-6 du Code Pénal "Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

Fait à BAGNEUX
le 24/12/2004

